

Modèle d'évaluation et de gestion des risques environnementaux

Annexe B du modèle de Politique Environnementale pour une institution financière

Cette annexe met à disposition un **modèle opérationnel d'évaluation et de gestion des risques environnementaux** : elle structure l'**identification** des risques (institutionnels et chez les clients), leur **classification** selon leur niveau de risque et de **décision** (impact × niveau de gestion), puis oriente les suites à donner (sensibilisation/formation ou **plan d'action** avec mesures d'atténuation et suivi). Cette annexe vous permettra de **standardiser** les pratiques, réduire les risques environnementaux et **outiller les équipes crédit** (rôles, audit interne, formation). Pour l'utiliser, vérifiez d'abord l'**Annexe A – Modèle de Liste d'exclusion**, puis identifiez et classez les risques environnementaux, formalisez les actions (responsables/échéances), et enfin **assurez le suivi** régulier et la mise à jour de la cartographie.

En effet, la gestion des risques environnementaux est faite en plusieurs étapes :

1. Identification des risques environnementaux	2
2. Différentes étapes de l'évaluation des risques environnementaux chez les clients	6
3. Mesures d'atténuation et suivi	9

1. Identification des risques environnementaux

Les risques sont identifiés selon les activités de l'institution, telles que les émissions de gaz, la pollution ou l'impact sur la biodiversité. Chaque risque est positionné dans la matrice, permettant ainsi de classer les risques en zones critiques ou acceptables. Les risques à forte probabilité et impact élevés nécessitent une gestion prioritaire, tandis que ceux à faible probabilité et faible impact peuvent être surveillés.

Les risques sont évalués en fonction de leur impact potentiel sur l'environnement et la communauté dans laquelle l'activité est exercée.

Matrice de classification qui permet de regrouper les risques environnementaux en quatre niveaux

RISQUE CRITIQUE	Activités ou projets présentant des impacts environnementaux graves, pouvant être irréversibles ou complexes à atténuer, et nécessitant une évaluation rigoureuse avant toute décision de financement ou susceptibles d'être exclues du financement
RISQUE MAJEUR	Activités ou projets susceptibles d'avoir des impacts significatifs, nécessitant une analyse approfondie et la mise en place d'un plan de gestion détaillé.
RISQUE MODERE	Activités ou projets ayant des impacts potentiels limités, pouvant être maîtrisés par des mesures d'atténuation simples
RISQUE MINEUR	Activités ou projets présentant des impacts environnementaux négligeables ou inexistantes, ne nécessitant pas de mesures spécifiques (Approbation sans mesures spécifiques).

La cartographie des risques de [nom de l'institution] devra être actualisée pour l'identification des risques environnementaux dans tous les processus de [nom de l'institution] et leurs mesures d'atténuation. Le service d'audit interne devra être responsabilisé pour la vérification systématique de la mise en œuvre effective des mesures d'atténuation identifiées.

[Nom de l'institution] devra assurer la formation de tout le personnel de crédit, sur les procédures et outil d'identification des risques environnementaux dans les demandes de crédit.

Tableau de classification des risques environnementaux internes et externes

Risques	Description du Risque	Probabilité de Survenance	Commentaires	Recommandations
Niveau Institution – Vulnérabilités (Risques environnementaux subis par l'institution)				
Risque de vulnérabilité aux catastrophes naturelles	La survenance de catastrophes naturelles comme l'inondation peut entraver le fonctionnement normal des activités	Moyenne (M)	L'abondance des pluies du fait du changement climatique et l'implantation des Agences et Points de Services dans des zones inondables exposent l'institution à subir les effets de l'inondation	Atténuation : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de préparation des Agences et Points de Services à faire face aux inondations.
Risque de réputation	Perception publique négative, retrait de partenaires du fait de la non-conformité aux normes et aux réglementations sur la protection de l'environnement	Élevée (H)	Les enjeux environnementaux sont devenus transversaux et leur prise en compte constituent désormais des exigences au niveau des pays mais aussi de certains partenaires	Prévention : Elaborer et mettre en œuvre un plan de conformité aux normes et aux exigences en matière de protection de l'environnement
Risque financiers	Pertes de revenus du fait de l'accroissement des impayés dû aux effets du réchauffement climatique sur les clients de l'institution, producteurs agricoles	Élevée (H)	Les conséquences de réchauffement perturbent les saisons et les rendements des producteurs agricoles et de leurs revenus	Prévention et atténuation : - Formation des clients agriculteurs aux meilleures pratiques agricoles durables - Analyse des risques environnementaux dans les demandes de crédit agricole et mise en place des actions d'atténuation
Risque de perte des clients	Le segment des clients victimes des effets du réchauffement climatique comme les agriculteurs ne sont plus attrayants pour les institutions financières	Moyenne (M)	Du fait des impayés récurrents des clients agriculteurs, l'institution décide de ne plus les financer et abandonne ce segment de son marché	Prévention et atténuation - Formation des clients agriculteurs aux meilleures pratiques agricoles durables - Suivi régulier de la performance des crédits agricoles suivant les cultures et spéculations - Développement du portefeuille de crédit agricole suivant les performances des différentes cultures et spéculations
Niveau Institution - Impacts Négatifs (Risques environnementaux générés par l'institution)				

Risque de déforestation	Consommation excessive de papier qui participe à la déforestation	Faible (F)	L'institution n'a pas de pratiques d'économie d'utilisation du papier	Atténuation : Adoption de pratiques de réduction de la consommation du papier
Risque d'émission de gaz à effet de serre	Consommation excessive de l'énergie thermique qui participe à l'émission des gaz à effets de service	Faible (F)	L'institution n'a pas de pratiques d'économie de consommation d'énergie de sources thermiques	Atténuation : Adoption de pratiques de réduction de la consommation d'énergie et installation des dispositifs d'énergie solaire sur les Agences et les Points de Services
Risque de destruction de l'environnement	Financement des activités qui nuisent à l'environnement	Moyenne (M)	L'institution n'a pas de procédures spécifiques à l'analyse des risques environnementaux et ne sensibilise pas ses clients sur les enjeux environnementaux	Prévention et Atténuation : • Etablissement d'une liste d'exclusion • Mise en place de procédures de gestion des risques environnementaux dans les demandes de crédit • Sensibilisation des clients sur les enjeux environnementaux et les pratiques respectueuses de l'environnement
Niveau Clients/Portefeuille – Vulnérabilités (Risques environnementaux subis par les clients de l'institution)				
Risque de perte de récoltes	Le changement climatique perturbe les cycles de saisons qui n'évoluent pas suivant les connaissances et les pratiques des agriculteurs	Élevée (H)	Les producteurs agricoles voient leur cultures détruites, ou les rendements baissés du fait de la non-maitrise de l'évolution des cycles des saisons	Atténuation : Les clients producteurs agricoles sont outillés et maîtrisent les techniques d'adaptation aux changements climatiques
Risque de pertes de revenus	Les perturbations des cycles de saisons réduisent les rendements attendus des cultures ce qui entraîne des pertes de revenus des producteurs agricoles	Élevée (H)	Les activités agricoles n'assurent pas les revenus attendus aux producteurs	Prévention et atténuation : • Les clients sont sensibilisés sur les pratiques agricoles durables • Les clients sont sensibilisés à constituer de l'épargne pour faire face aux pertes de revenus du fait du changement climatique
Risque d'expositions aux chocs environnementaux	Les sécheresses plus longues, les pluies plus abondantes, exposent à des épisodes de chaleurs étouffantes, des inondations plus importantes	Moyenne (M)	Les clients ont des contraintes supplémentaires dans leurs activités et au niveau de leur ménage du fait des conséquences du réchauffement climatique	Atténuation : Les clients sont sensibilisés sur les chocs environnementaux auxquels ils sont exposés et les comportements pour y faire face
Risque de maladies	La pollution de l'air et de l'eau du fait des émissions de gaz à effet de serre, de l'usage des engrais et pesticides chimiques	Moyenne (M)	La persistance des pratiques non respectueuses de l'environnement dans la production agricole agit sur la santé des clients	Prévention et atténuation : • Sensibilisation des clients sur les mauvaises pratiques de production qui nuisent à leur santé et les motiver à adopter de nouvelles pratiques qui protègent l'environnement et leur santé

				Sensibilisation des clients à se protéger contre les effets de la pollution de l'air et de l'eau
Risque d'émission de gaz à effet de serre	Les énergies de sources thermiques sont responsables de l'émission de gaz à effet de serre et sont les principales sources d'énergie du [pays]	Faible (F)	L'accès aux sources d'énergies renouvelables est cher et ne facilite pas la transition énergétique des clients	Atténuation : Mise en place de crédit pour l'acquisition des sources d'énergie renouvelable pour les clients
Risque d'exclusion financière	La perte de revenus dû aux effets climatiques rend insolvable les clients producteurs agricoles ce qui limite leur attrait pour les institutions financières	Moyenne (M)	Les clients n'arrivent à se constituer des revenus ni à honorer les engagements relatifs au crédit effectué à l'institution	Atténuation : Les clients sont sensibilisés à changer d'activité ou à mener des activités secondaire autres qu'agricoles
Niveau Clients/Portefeuille - Impacts Négatifs (Risques environnementaux générés par les clients)				
Risques de déforestation	Les activités et pratiques qui contribuent à la déforestation comme la vente de charbons de bois, le bois et leur utilisation comme sources d'énergie de cuisson	Elevée(H)	La cherté, et l'inaccessibilité du gaz permettent toujours l'utilisation du charbon de bois et de bois de chauffe par les ménages des clients de l'institution comme principales sources d'énergie de cuisson	Atténuation : - Sensibilisation des clients à subsister le charbon de bois et bois de chauffe comme sources d'énergie de cuisson - Offre de produits d'épargne de crédit pour l'acquisition des kits de gaz et de foyers améliorés pour la cuisson
Risque de dégradation de sols	Pratiques agricoles non durables	Élevée (H)	Pratique courante, particulièrement au niveau des producteurs agricoles avec l'usage massif des engrais chimiques	Atténuation : Sensibilisation et formation des clients à adopter les pratiques agricoles durables
Risque de pollution de l'eau et de l'air	L'usage des engrais et pesticides chimiques dans l'agriculture et la non-gestion des déchets issus des activités artisanales et des ménages agissent sur la qualité de l'air et de l'eau	Moyenne (H)	L'agriculture est toujours dépendante des engrais et pesticides chimiques. La gestion des déchets ne constitue pas encore une préoccupation pour les artisans et les ménages	Atténuation : Sensibilisation des clients et leur formation sur les pratiques agricoles durables et de gestion des déchets
Risque de perte de la biodiversité	La dégradation des sols, la perte de rendement et de revenus conduisent à l'extension des activités agricoles à d'autres endroits y compris protégés	Moyenne (M)	La recherche de nouvelle terre et de nouvelle culture pour de nouvelles sources de revenus peuvent conduire à une exploitation excessive des ressources naturelles	Atténuation : - Sensibilisation des clients à adopter les pratiques agricoles durables - Incitation des clients agricoles à la diversification des activités autres qu'agricoles

2. Différentes étapes de l'évaluation des risques environnementaux chez les clients

La première étape consiste à vérifier si l'activité à financer figure sur la liste d'exclusion (voir annexe A. Modèle de liste d'exclusion environnementale). Le cas échéant, l'instruction du dossier est immédiatement arrêtée, et le membre ou le client en est notifié. Cette analyse initiale est réalisée par l'agent de crédit et validée par le Comité de Crédit. En clair, toute décision de rejet d'une demande de financement pour motif d'exclusion relève du Comité de Crédit des élus.

Si l'activité ou le projet ne figure pas sur la liste d'exclusion, l'agent de crédit évalue son impact environnemental (voir liste des activités commerciales) et analyse le dispositif de gestion des risques environnementaux mis en place par le client.

Modèle d'évaluation du dispositif gestion des risques environnementaux des clients

Nom du client :			
Adresse :			
Activité :			
Montant sollicité :			
Notation : 1 = peu de risque ; 2 = risque faible ; 3 = risque moyen ; 4 = risque fort ; 5 = risque majeur			
Commentaires :			
1. Engagement et conformité réglementaire			
L'activité du client n'est pas sur la liste des activités exclues par l'institution.			
Le client possède toutes les autorisations et certifications nécessaires pour l'exercice de son activité.			
Le client a une bonne connaissance des risques environnementaux et sociaux liés à son activité.			
2. Gestion des déchets et pollution			
Le client a mis en place un système structuré de gestion des déchets.			
Le client a adopté des pratiques réduisant les émissions polluantes de l'air.			
Le client a adopté des pratiques réduisant les émissions polluantes de l'eau.			

Le client utilise des substances ou produits présentant un risque environnemental.			
3. Utilisation des ressources naturelles			
L'activité du client repose sur une exploitation responsable des ressources naturelles.			
Le client met en œuvre des pratiques d'économie d'eau.			
Le client met en œuvre des pratiques d'économie d'énergie.			
4. Protection de la biodiversité			
L'activité du client entraîne une déforestation ou une destruction d'habitats naturels			
L'activité affecte des espèces menacées ou protégées			
L'activité du client génère des pollutions impactant la biodiversité (produits chimiques, plastiques, etc.)			
L'activité du client se situe à proximité de zones protégées et peut affecter la biodiversité de ces zones			
Note moyenne			
Proposition d'actions à mettre en œuvre (risque modéré-majeur-critique)			

Critères d'appréciation du dispositif de gestion des risques environnementaux du client

Risque fort	<i>Lorsque le client ne dispose d'aucun dispositif pour détecter, prévenir et gérer le risque environnemental lié à ses activités/projets, et à se conformer aux lois, réglementations et normes sociétales en matière d'environnement.</i>
Risque moyen	<i>Lorsque le client dispose d'un dispositif pour détecter, prévenir et gérer le risque environnemental lié à ses activités et projets, et à se conformer aux lois, réglementations et normes sociétales en matière d'environnement, mais qui ne fonctionne pas dans tous ses aspects.</i>
Risque faible	<i>Lorsque le client dispose d'un dispositif pour détecter, prévenir et gérer le risque environnemental lié à ses activités et projets, et à se conformer aux lois, réglementations et normes sociétales en matière d'environnement et qui fonctionne dans tous ses aspects. Ou lorsque les activités ne comportent pas de risques environnementaux</i>

L'évaluation de la gestion des risques environnementaux chez les clients de [nom de l'institution] repose sur une matrice de décision prenant en compte deux variables clés : l'impact de l'activité sur l'environnement et l'efficacité du dispositif de gestion des risques environnementaux mis en place par le membre ou le client.

Cette matrice aide à prioriser les actions de gestion, allouer les ressources et mettre en place des mesures de prévention ou d'atténuation. Elle est régulièrement mise à jour pour une gestion proactive des risques.

Elle permet d'identifier les risques les plus importants, de comprendre leurs effets et de déterminer les actions à prendre pour les gérer efficacement. Cet outil est essentiel pour prendre des décisions éclairées et agir de manière proactive pour les financements élevés (ou supérieur à [...]).

Elle se compose de deux éléments principaux :

- **Impacts potentiels** : Cela mesure les conséquences possibles si le risque se réalise. Les impacts peuvent être de nature financière, sociale, sanitaire, écologique, ou affecter la réputation de l'organisation. Par exemple, une fuite de données pourrait entraîner des coûts élevés et nuire à la confiance des membres et des clients. Une liste des **activités commerciales** ainsi que leur impact environnemental est établie et mise à jour régulièrement en fonction des réalités climatiques du pays.
- **Appréciation du dispositif de gestion des risques environnementaux** : Cela évalue le système mis en place par le membre ou le client pour réduire l'impact de son activité ou projet sur l'environnement, ou pour s'adapter aux chocs climatiques. La note moyenne de l'ensemble des critères est utilisée ici pour apprécier le dispositif.

Matrice d'évaluation des risques environnementaux des clients

Impact potentiel	Très fort					
	Fort					
	Moyen					
	Faible					
	Insignifiant					
		Totalement satisfaisant	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Peu satisfaisant
Appréciation du dispositif de gestion des risques environnementaux du client						

La phase d'analyse du dispositif de gestion des risques environnementaux des clients peut déboucher sur l'une des quatre actions majeures ci-dessous :

- Féliciter et encourager à la prise en compte des risques environnementaux ;
- Provoquer une prise de conscience du client sur les impacts environnementaux ;
- Former / éduquer le client sur les améliorations environnementales potentielles ;
- Élaborer un plan d'action environnemental pour atténuer les risques environnementaux.

Les agents de crédit sont les premiers responsables des actions de sensibilisation des clients. À cet effet, ceux-ci doivent être suffisamment outillés pour prodiguer les meilleurs conseils aux clients. **Tout client devrait recevoir une fiche qui présente une synthèse des bonnes pratiques à adopter lorsque le plan d'action n'est pas une exigence.**

Matrice de décision (actions environnementales avec les clients)

Impact potentiel	Très fort	Plan d'action (+actions clés reprises dans le contrat)	Expliquer et sensibiliser sur les améliorations environnementales potentielles	Féliciter et Encourager à la prise en compte des risques environnementaux
	Insignifiant	Provoquer une prise de conscience environnementale	Expliquer et sensibiliser sur les améliorations environnementales potentielles	Féliciter et Encourager à la prise en compte des risques environnementaux
Appréciation		Peu satisfaisante	Moyennement satisfaisante	Satisfaisante
Appréciation du niveau de Gestion des risques environnementaux				

3. Mesures d'atténuation et suivi

Ainsi, en fonction du montant du crédit et du niveau de risque (modéré, majeur ou critique), des mesures d'atténuation spécifiques seront exigées avant ou après l'octroi du crédit. [Nom de l'institution] accompagnera ses membres, clients et promoteurs de projets dans la mise en place de ces mesures, notamment par le biais de conseils techniques et de partenariats avec des experts externes. Un suivi régulier de l'efficacité de ces mesures sera effectué pour s'assurer qu'elles répondent aux objectifs fixés et pour apporter des ajustements si nécessaire.